



Objet DECISION

Bruz, le 05/10/2021

N°366/J220/Ensaï

Décision du 5 octobre 2021 portant admission au titre de 2021 d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information

Le Directeur l'Ensaï

VU le décret 2010-1670 du 28 décembre 2010 relatif au groupe des écoles nationales d'économie et de statistique ;

VU l'arrêté du 2 décembre 2010 modifié fixant les conditions d'admission d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information ;

VU l'arrêté du 2 décembre 2010 modifié fixant les conditions d'organisation dans la spécialité « mathématiques » et dans les spécialités « économie » du concours externe de recrutement d'attachés statisticiens stagiaires de l'Institut nationale de la statistique et des études économiques et du concours d'admission d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information ;

VU l'arrêté du 21 novembre 2011 portant sur les conditions d'admission et les régimes de scolarité relatifs aux formations initiales et de spécialisation de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique et de l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information ;

VU le procès-verbal en date de 7 juillet 2021 établi par le jury du concours (spécialité économie et sciences sociales) à l'issue des épreuves ;

VU le procès-verbal en date du 10 juin 2021 établi par le jury du concours (spécialité économie et gestion) à l'issue des épreuves ;

VU le procès-verbal en date du 20 juillet 2021 établi par le jury du concours (spécialité mathématiques) à l'issue des épreuves ;

VU l'avis du comité d'enseignement et de recherche siégeant en formation de jury le 6 juillet 2021;

Décide

Article 1 : À l'issue des épreuves des trois concours ouverts en 2021, sont admis en qualité d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information à compter de la rentrée scolaire 2021 :

1 – Admis en première année par la voie du concours spécialité « mathématiques »

NOM	Prénom	NOM	Prénom
ABI RAMIA	David	KAN	Francis
ABOUD	Léa	LALOUE	Lucas
ALLAIN	Louis	LEGRAND	Tanguy
ASSILI	Mohamed	LETERRIER	Laurie
BERRAHO	Layla	MALLICK	Gaël
BLANCHARD	Ilona	MARIAN	Camille
BOURRIGAN	Eliott	MBAYE	Ndeye Marieme
BOUZOUITA	Marwan	MEGRET	Maud
CANNAFARINA	Hugo	MOHAMED	Sania
CHAMEKH	Riyad	MORVAN	Thomas
CHARLIER	Rémy	MOSSUZ	Tim
CHAUMETTE	Maël	PARENT	Matéo
CHEHADI	Rayan	RAHALI	Diaa
CHERIKH	Enzo	REDON	Gabrielle
CLERC	Eric	SANDJA	Nathan
CORTADA	Adrien	SEGARD	Baptiste
CRIMOTEL	Julien	SYLVESTRE	Théo
DAVID-QUILLOT	Mathis	THIENPONT	Maxence
DE CAMPIGNEULLES	Charles	TORRES	Jason
DJAFRI	Williams	TOUKAL	Julia
EL FIKRI	Il Yass	TOURE	Abdoul-Aziz
ELKASEMI	Jehanne	VAN ASSCHE	Nathan
FOURES	Fabien	VOLAND	Gauthier
GOV	Laurent	WISPELAERE	Hugo
GRANDVAUX	Cédric	ZAAKOUR	Imrane
GUERINEAU	Apolline	ZIZI	Slimane

2 – Admis en première année par la voie du concours spécialité « économie et sciences sociales »

NOM	Prénom
FARNARIER	Justine
FOURAGE	Maëlle
GORSE	Nathan
ICHAS	Gaspard
LE GROGNEC	Lenaig
MERY	Élie
TRIFFE	Kylian
TSEITLINE	David

3 – Admis en première année par la voie du concours spécialité « économie et gestion »

NOM	Prénom
BELKEBIR-MEKKI	Amina
COLIN	Marie
HEURTIN	Julien
ONDO ASSOUMOU	Samuel

Article 2 : Sont admis sur titres en qualité d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information à compter de la rentrée scolaire 2021 :

1 – Admis en première année

NOM	Prénom	NOM	Prénom
ALVES	Paul-adrien	LEBRUN	Justine
BAIETTO	Mélissa	LOUKILI	Ibtissam
BARRAY	Sven	MOREAU	Matthieu
BOISSY	Maxime	NEBANGA	Odilon Cyrille
BREMOND	Abel	NOUZILLE	Lorie
BUI	Thi quynh trang	PHUNG-NGOC	Clémentine
CHEVALLIER	Tessa	PLANCHON	Julie
CONTANT	Chloé	PUCHALSKI	Eva
DE PAEPE	Antoine	SCHOPPER	Hélène
DUBOIS	Clarisse	VERDIN	Marie-Anaïs
DUMOUCHEL	Jules	VIERLING	Marine
FRAU	Laurène	VINCENT	Eva
GOUSSET	Léonard	YOUINOU	Maëlle
HENRIO	Lucas	ZHANG	Banruo
LEBLOND	Tony		

2 – Admis en deuxième année

NOM	Prénom	NOM	Prénom
AMADOU HAMADOU	Tahar	MENE ABANG	Ramiro Obama
ANATO	Adéline Joanita	MICCINILLI	Hugo
ANINIYO BOUNGOU	Yannick Stish	SAMBA	Wendyam Jefferson
BAMBA	Mamadou	SAWADOGO	Saïba
BEL KAID	Mohamed	SIMO FENDJOU	Christelle
BEN HAMOUDA	Mariam	SIRADJI MANZO	Amadou Tidjani
DONWOUNG	Dany Sandra	THIAM	Papa Charles
GUEYE	Pape Tidiane	VANGU	Jonathan
LE BAYON	Anne-Sophie	WAMBO KOUAM	Marie Christiane

Article 3 : La présente décision est diffusée sur le site de l'Ensaï.

Le Directeur de l'Ensaï



Olivier BIAU